



Le SNESUP a reçu ce matin une invitation de la Ministre à une réunion vendredi 27 février.

**Vous trouverez ci-dessous le texte de ce courrier
et la réponse faite ce jour par le SNESUP.**

L'INVITATION DE LA MINISTRE :

Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai le plaisir de vous confirmer l'invitation de Madame la Ministre pour une réunion des organisations syndicales représentatives siégeant au comité technique paritaire des personnels de statut universitaire (CTPU), destinée principalement à présenter les orientations du travail mené par la médiatrice, Madame Bazy-Malaurie, dans l'objectif d'arrêter de concert les principes devant conduire à la rédaction du nouveau texte du projet de décret relatif au statut des enseignants-chercheurs.

Bien entendu, la discussion pourra porter également sur tous les sujets d'intérêt commun que vous souhaiterez aborder dans le cadre de cette rencontre.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 février à 10 h en salle Hubert Curien, 21 rue Descartes 75005 Paris.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer la représentation de votre organisation auprès de moi-même ou de mon secrétariat (secretariat.marchand@recherche.gouv.fr).

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de ma considération distinguée.

Dominique Marchand, Cabinet de la Ministre

LA REPONSE DU SNESUP

Madame la Ministre,

En réponse à l'invitation transmise par D. Marchand pour une réunion le vendredi 27 février 2009 à 10 heures, voici notre réaction :

Le SNESUP s'étonne que devant l'ampleur de la crise qui touche le monde universitaire et l'intensité de la mobilisation qui en résulte depuis plusieurs semaines sur tout le territoire national, vous proposiez une simple réunion technique, qui peut passer pour la répétition du CTPU. La contradiction subsiste entre les propos publics que vous tenez et les revendications exprimées par la mobilisation et par le SNESUP.

Notre organisation vous rappelle avec force que l'attente préalable des collègues est l'annonce explicite du retrait des projets que vous avez rendus publics. Le mouvement de protestation a mis en avant quatre sujets au cœur du débat :

- le retrait du projet de décret statutaire concernant les enseignants-chercheurs ;
- le retrait du projet actuel de mastérisation de la formation des enseignants et de leur recrutement ;
- le rétablissement des emplois supprimés au budget 2009, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires et la révision de la politique d'allocation des moyens ;
- le maintien du rôle des organismes de recherche et l'abandon du nouveau projet de contrat doctoral.

C'est bien sur l'ensemble du dossier que doit porter une réunion qui permettrait de sortir de la crise que votre politique a provoquée et qui associerait toutes les organisations syndicales et les collectifs investis dans le mouvement. Cette sortie de crise suppose qu'une telle réunion se déroule hors des bases pré-contraintes que vous dessinez pour l'heure, à savoir la simple réécriture du décret statutaire par la médiatrice, sans en revoir les principes. Dans ce cadre nouveau, le SNESUP pourrait prendre toute sa place dans les négociations.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de notre considération.

Jean Fabbri, Secrétaire Général

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – 06.59.12.69.81. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56.